

TOUS
À LA

FÊTE

C'EST POUR
LES
OBJECTEURS

Près de 200 objecteurs de conscience espagnols croupissent dans les prisons de Franco - certains depuis 9 ans.

En France, il n'y en a guère qu'une centaine, ou peut-être même moins. Il est vrai que la France est le pays des Droits de l'homme. Et puis en Italie, en Suisse, aux Etats-Unis, dans les Pays de l'Est...

l'électronique, c'est pas mal
mais ça vaut pas un
bon tambour!



mai, je serai à
Besançon le 3 octobre

VOUS VOULEZ LES LAISSER CREVER
OU QUOI ?

Si non, alors venez à Besançon le 3 octobre. Car la musique et la joie sont la meilleure protestation contre l'existence des armées et des prisons.

Avec tous ceux qui refusent l'embrigadement et les prisons, avec tous ceux qui veulent vivre libres, faites la fête le dimanche 3 Octobre à Besançon. Toute la journée, de l'aube au crépuscule, les murailles du Fort de Bréville à Besançon seront ébranlées par nos chants.

DIMANCHE 3 OCTOBRE A BESANCON : FAITES LA FETE,
PAS LA GUERRE.

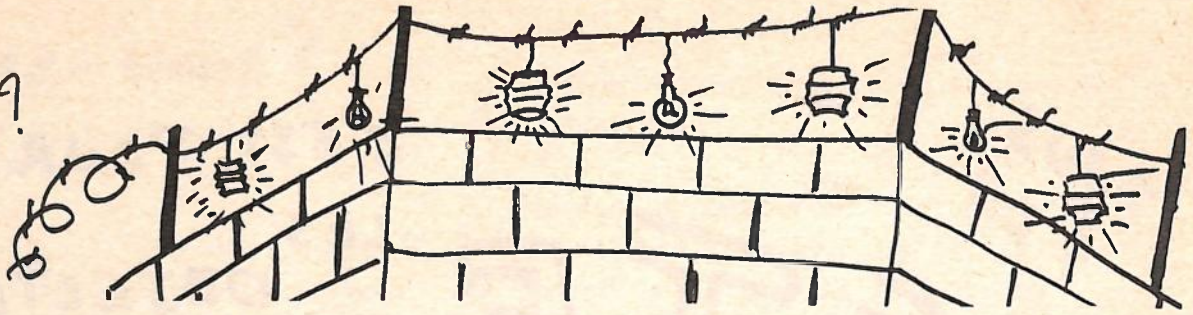


Directeur de la Publication: C.CHEVALLEY

Supplément à Survivre n° 9 1, rue de Prony, PARIS

Page 1

des objecteurs
en prisonniers ?



Mais je croyais qu'ils avaient un statut légal !

QU'EST-CE QU'ILS VEULENT ENCORE? CEUX-LA ?

Vous avez raison : les objecteurs de conscience français ont un statut. Voyez les articles 41 à 51 de la loi n° 71-424 du 10-6-71. Vous serez édifiés.

Mais une fois que vous l'aurez lu oubliez-le. Il est interdit de le faire connaître à qui que ce soit, et en particulier aux jeunes gens qui pourraient mettre cette connaissance à profit pour refuser le service militaire. C'est réservé à votre culture générale, en quelque sorte. Ce n'est pas une blague; toute infraction à cette disposition peut vous valoir 3 ans de prison plus une amende.

Sachez aussi que seuls sont reconnus valables les motifs religieux et philosophiques. Manquerait plus que les objecteurs se mettent à faire de la politique !

Sachez aussi que les bien-fondés des arguments invoqués par les objecteurs est contrôlé par une commission formée de 3 officiers, un juge et 3 civils (un des "civils" est le sous-directeur d'un institut d'étude nucléaires de l'armée). Les réunions de ces messieurs ne sont pas publiques.

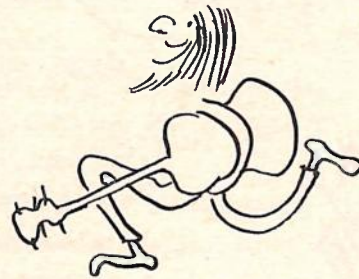
Sachez aussi que l'objecteur reconnu est astreint à une durée de service double de la normale (s'il est toutefois normal de passer un an de sa vie à servir l'état à titre gratuit: les fonctionnaires, qui servent l'état, ne sont-ils pas rétribués?). L'objecteur "libre" passe donc 2 ans à gagner en moyenne 200 F par mois. Il n'est ni logé, ni habillé, ni nourri par l'état.

Sachez aussi que rien n'est prévu pour ceux, en particulier les Témoins de Jéhovah, qui :

refusent tout service, qu'il soit civil ou militaire. Un nombre inconnu (plus de 50) prisonniers politiques dont on entend peu parler...

Sachez aussi que vous avez un mois dans votre vie pour déposer votre demande de statut. Toute publicité pour le statut étant interdite, tirez vos conclusions.

Qu'est-ce qu'ils veulent encore, ceux-là? Qu'on cesse de les traiter en demeurés, en délinquants, en gibier de prison. Qu'on les laisse libres de vivre leur vie comme ils l'entendent : c'est ainsi qu'ils rendront un SERVICE à la nation et à l'humanité.



chouette! un festival Pop!

mévrde! y'a pas
nécessir, qui la!



M. BOUQUIN

écrivez-leur!

Ecrivez-leur, à tous ces jeunes emprisonnés. Nous tâcherons, le 3 octobre, d'avoir le maximum d'adresses. Une table sera à votre disposition pour l'envoi de cartes postales, de lettres, de mandats aussi.

Ecrivez-leur : cela montrera aux autorités que les objecteurs ne sont pas isolés.

Souvent l'arrivée massive de courrier à un objecteur en prison accélère sa libération.

Ecrivez aussi à Debré, à Pompidou, à la Commission de Défense Nationale des Cortès : pas pour leur soutenir le moral mais pour la raison ci-dessus. (Les lettres portant M. le Ministre de... bénéficient de la

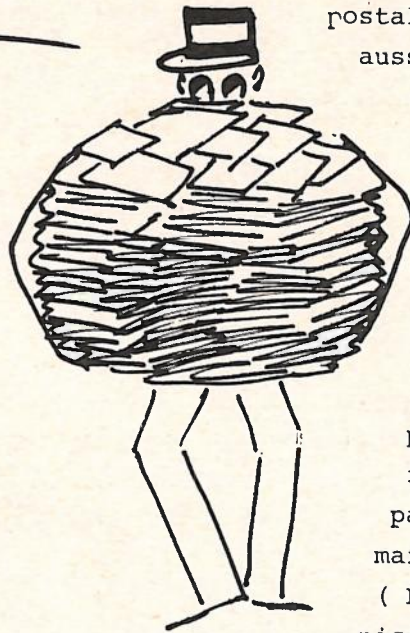
franchise postale).

Si vous n'avez pas de papier à lettres, utilisez des feuillets de

vosre livret militaire

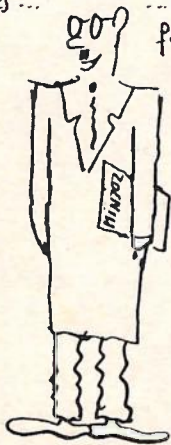
(à moins que vous l'ayez déjà brulé?).

j'f'en ferais, moi, des objecteurs ...



Prouvant que les O.C. sont les ennemis de la classe ouvrière, et en particulier exploitent sans vergogne les travailleurs des PTT.

Moi, j'aime bien les jeunes... et puis, ça fait venir des touristes!



M. Le Maire de Besançon

on n'est pas là pour consommer de la por., on vibre ensemble et puis, par la musique on fait causer les objecteurs emprisonnés...!



LE
SERVICE
S.V.P.



Joel Chapelle enfant



Joel Chapelle adulte

Un jour, vous serez appelé.

"Appelé" qu'on vous dira, " vous allez faire votre service national. Voyons... pieds: pas plats; coeur: ça va...; yeux: bleux; tête: ça peut aller. Bon, service armé!".

Alors là, pas la peine de vous fâcher, ça sert à rien. Vous regardez l'adjudant droit dans les yeux (ils n'aiment pas celà, les adjudants) et tout doucement vous lui dites "non". S'il s'étrangle, c'est bon signe. Desserez sa cravate, tapez lui dans le dos, pas trop fort, faites-le s'étendre et expliquez-lui tout doucement (pas la peine de se fâcher, que diable!) que vous voulez bien faire votre service, mais pas être au service de Debré, Dassault, Tomasini et Cie, que les marchands de canons n'ont pas besoin de votre collaboration, que le Tchad, c'est coton et que c'est justement pour ça que vous n'avez pas à y aller, qu'il y a mieux à faire qu'apprendre à tuer et à sacrifier la nature... Si l'adjudant est encore en vie, vous lui dites alors tout simplement "je suis objecteur de conscience". Mais, prudence, tout de même, un homme c'est fragile, et les émotions c'est parfois fatal.

Alors vous voilà objecteur de conscience. Bon et alors; qu'est-ce que vous allez faire?

Ce que vous voudrez...

A condition, bien sûr, que vous ne soyez pas mis en prison; c'est toujours le danger, ça, Il y a des tas de gens que ne savent pas qu'on doit déposer sa demande, pour faire un service civil, dans les trente jours à compter de la parution du décret qui que de quoi de quoi... - pas étonnant, d'ailleurs

vu qu'il est interdit sous peine d'amende et de prison (encore) de faire connaître ladite loi ! Alors, dans le creux de votre oreille, un conseil : dès aujourd'hui, adressez-vous au secrétariat des Objecteurs de Conscience (SO) 6 impasse Popincourt Paris 11. Envoyez leur un timbre (ou deux, ils ne sont pas regardants) avec votre adresse au dos. Ils vous enverront les articles 41 à 50 de la loi n°71 424 du 10-6-71, enfin quoi, le statut des objecteurs de conscience. Ca peut être utile. Offre exceptionnelle. Demain, littéralement, il sera peut-être trop tard !

Bon, alors supposons que vous soyez dans les délais; vous déposez votre demande; et alors? Et bien, les autorités dites compétentes (et qui serait plus compétent en la matière que des officiers ?) décident si vous êtes un bon objecteur, un pauvre type, quoi. Si vous êtes bien un bon à rien dûment certifié, irrécupérable par l'armée, vous voilà parti pour deux ans de service civil (attention, hein; j'ai pas dit: civique; j'ai dit: civil; nuance...). Et maintenant, qu'est-ce que vous allez faire?

Ce que vous voudrez...

N'importe quoi?

Eh, dites donc, vous êtes en service tout de même, c'est à dire au service de la communauté (attention, hein, j'ai pas dit: de la Nouvelle Société! Nuance...). Alors, servez-la. Mais de la manière que vous voudrez. A vous d'imaginer.

Mais par exemple?

Et bien, il y a des taudis en France, et des bidonvilles. Je sais bien que leur disparition est imminente, avec la loi Debré (tiens, tiens...) et tout ça. Mais si vous vous dépêchez, peut-être en découvrirez-vous un petit qu'on aurait oublié.



Je ne
l'entend
pas de cette
oreille!

L. Van. Beethoven
m'a pas pu venir



Ou encore?

Si la vie à la ville vous rend claustrophobe, vous pouvez toujours aller vivre à la campagne. Il y a plusieurs communautés agricoles ou artisanales d'objecteurs de conscience; il y en a des particulièrement sympa, qui servent de bases pour des sessions d'études sur la non-violence. Quand je vous disais que ces gens-là, c'étaient tous des associaux...

Ou encore?

Oh, et puis vous m'embêtez à la fin, avec vos questions! Si vous n'êtes pas capable d'imaginer comment vous pouvez vous mettre au service du peuple et travailler pour la paix, faites votre service militaire, et qu'on en parle plus. Dans l'armée, c'est pratique, on pense pour vous/ Debout, là-dedans! Gardez-vous! En joue! Feu! Repos! Allez coucher! Ca c'est du boulot. Si ce boulot-là ne vous dit rien, alors imaginez-en-un autre. Et cessez de poser des questions idiotes. Et écrivez au SOC. Ils vous donneront plein de tuyaux. N'oubliez pas le timbre!

Jean-Pierre Cattelain

Ca choque tout de même les gens, qu'un français aille vivre avec les Portugais et les Noirs-qui-ne-se-lavent-jamais-et-ne-savent-pas-lire... Vous vivrez avec eux; peut être apprendrez-vous le français à quelques-uns. Ce n'est pas celà qui fera disparaître les bidonvilles, mais ce n'est pas celà qui diminuera l'acuité du problème, bien au contraire.

Ou encore?

Et bien, il y a plein de ville qui sont des taudis, du point de vue culturel; pas de Maison de Jeunes, pas d'auberges de jeunesse; le théâtre ne sert qu'à la Veuve Joyeuse en alternance avec Cyrano de Bergerac. Ce n'est pas vous, en étant permanent du Centre Culturel Populaire ou animateur dans un foyer de jeunes travailleurs qui allez changer tout ça. Mais vous pouvez faire évoluer les mentalités; et le jour où vous partirez, si vous avez fait du bon boulot, croyez-moi, les gens s'en apercevront et il y aura un vide; seulement les gens seront moins passifs, et ce ne sera plus aussi facile de se foutre d'eux...

Ou encore?

Si vous y tenez vraiment, il y a toujours les chantiers volontaires; il y a plein d'associations pour ça, des catholiques et des pas catholiques, des rouges et des pas rouges; peindre un taudis; ce n'est pas seulement peindre un taudis; c'est affirmer en actes que les gens qui y vivent ont droit à mieux qu'un taudis, même bien peint. Ca fait bouger les choses, de peindre un taudis.



Le savez-vous ?

Il y avait en 1970 19 000 objecteurs de conscience en Allemagne Fédérale, qui accomplissaient un service civil d'un an.

A la même date en France, il n'y avait guère que 150 objecteurs, répartis sur deux classes d'âge.

Quand je vous disais qu'il faut se méfier des Allemands. On va encore se faire avoir, comme en 40...

Il ya plusieurs dizaines de Témoins de Jéhovah en prison en France pour refus du service militaire et de tout service. Ils se laissent mettre en prison et refusent leur accord à toute proposition de campagne visant à obtenir leur libération. Ils passent deux ans au minimum en prison. Debré s'en fout.

Et vous ?

Il est probable que vous verrez sous peu, en petits caractères en dernière page de votre quotidien, la nouvelle de l'arrestation de Dominique Valton, à moins que ce ne soit François Marquer ou alors Bernard Péran. N'ont-ils pas le culot d'écrire au Ministre de la Défense Nationale que "l'autorité militaire est au service d'un régime capitaliste qui exploite l'homme" et qu'ils "refusent toute collaboration avec ce régime d'oppression".

Statut refusé, bien entendu. Manquerait plus

que les objecteurs se mettent à faire de la politique.

Et que dire de cet autre original qui, ayant déjà bénéficié du statut, le refuse au bout de quelques mois sous le prétexte qu'il "veut servir la société de la façon qu'il estime la plus appropriée à ses capacités et à ses aptitudes" et non selon les modalités arbitraires imposées par la loi ?

Si on laissait faire les objecteurs, ils finiraient par vous convaincre de l'inutilité du gouvernement et de la police... En prison !

Les objecteurs sont "des lâches, des égarés, sans esprit de solidarité helvétique, sans honneur... ils ne méritent que le mépris public et la rigueur des lois... la conscience qu'ils objectent n'est qu'un leurre en opposition formelle avec celle des innombrables soldats qui accomplissent fidèlement leur devoir..." Dixit, dans le journal de Genève du 20 novembre 70, le Président de l'Union des Mobilisés 1914-1918

Pepe Beunza n'est plus le seul objecteur de conscience catholique emprisonné en Espagne. Moins d'un mois après la fin de la Marche aux Prisons de Genève à Bourg-Madame, il a été rejoint par Jorge Agullo Guerra, ouvrier militant de la JOC à Alcoy.

Luyaux

Le Festival aura lieu de 8h à 18h dans l'enceinte du Fort Bregille

(un fort désaffecté, rassurez-vous!) qui

surplombe le centre de Besançon. Le parcours sera fléchi à partir du Doubs. Inutile de prendre le funiculaire, il ne vous ferait faire que le tiers du chemin. Nous dic: devons au dernier moment de l'entrée sera gratuite de payante. On a mérité bien la première solution... Un bon moyen

de nous éviter un casse-tête: un versement au CCP Jean-Pierre Cattelain, Bureau 705-13 (mentionner: Festival).

Possibilités illimitées de camping à proximité immédiate: a menues tentes! Pour toute correspondance, renseignements, offres de service:



BOUFFE sans engrais chimiques

promis!

CSOG: 6 rue A. Leberf 25 Besançon

Directeur de la Publication: C. CHEVALLEY, 1, Rue de Pomy, PARIS
Imprimerie FURINTER - R. C. Seine 61 B 9605